

## TROISIEME LETTRE OUVERTE AU COLLEGE EMPLOYEUR DE LA COMMISSION PARITAIRE

Dans votre courrier du 5 janvier 2005, vous écriviez notamment :

*« ....Je tiens à réaffirmer l'attachement du collège employeur à créer des relations avec les représentants du personnel qui aillent dans le sens d'un dialogue franc et sincère.....les organisations syndicales doivent être respectées dans les rôles de contestation et de proposition....la concertation dans le respect des positions différentes, le dialogue l'écoute doivent avoir au sein de nos organisations un place privilégiée... »*

Vous avez une conception très particulière du dialogue social et vos beaux discours sont pour le moins contradictoires puisque vous refusez toujours non seulement de répondre aux justes revendications mais pire vous vous refusez de fixer une date précise de la prochaine Commission paritaire ! Votre attitude confirme le plus grand mépris et le peu d'intérêt que vous portez aux salariés des CE/CCE et leurs représentants ! Et là, ce n'est pas le manque de moyens financiers qui est en cause !!!

Depuis plusieurs mois la mobilisation ne cesse de s'amplifier, les personnels des CE/CCE n'ont jamais été aussi déterminés à défendre leurs revendications. Nous vous vous rappelons

- La pétition demandant l'ouverture immédiate de négociations signées par des centaines de salariés, remise lors de la Commission paritaire du 14 octobre,
- La mobilisation unitaire et nationale le 14 décembre et notre première lettre ouverte issue d'une AG à laquelle participaient plus de 150 salariés de CE et CCE,
- La journée de mobilisation marquée par un rassemblement devant la séance plénière du CCE le 11 janvier et notre deuxième lettre ouverte,

Combien de journées de mobilisation faudra-t-il pour qu'enfin de véritables négociations aient lieu ? Dans quelle autre entreprise faut-il attendre 6 mois voire plus et enchaîner les journées d'action pour pouvoir s'asseoir autour d'une table et « dialoguer de façon franche et sincère » pour ne reprendre que vos soit disantes intentions !

Seriez-vous devenus amnésiques ? Vous qui habituellement avez pour modèle la SNCF, qui est pourtant loin d'être un exemple en matière de dialogue social, vous avez pu grâce à la négociation (toujours issue du rapport de forces !) obtenir quelques mesures sur les bas salaires pour les agents SNCF, mesures que vous refusez de reconnaître et de répercuter sur les salariés des CE/CCE ! C'est insupportable !!!

**Le collège employeur, et ceux qui vous mandatent, ne peuvent plus continuer à faire semblant d'ignorer le mouvement unitaire et national qui se développe, à l'appel de SUD Rail – CFDT – FO -CFTC – Tous ensemble (CCE) – Candidats libres (CCE), de sections CGT, de personnels syndiqués ou non syndiqués.**

Si vous avez parié sur le découragement des personnels CE/CCE, vous vous trompez ! Et vos tentatives de chantage à l'emploi, de pressions à répétitions sur les personnels, quelles qu'elles soient, ne font que renforcer leur détermination. Parce que nos revendications sont légitimes et n'ont rien d'excessives, vous devez changer d'attitude et prendre vos responsabilités au plus vite :

**Les luttes sociales qui ont eu lieu ces dernières semaines auxquelles se sont joints de nombreux salariés des CE/CCE démontrent que la revalorisation des salaires est une véritable urgence sociale !**

Avec l'annonce du gouvernement d'augmenter en juillet le SMIC de 5,5%, combien y aura-t-il de « SOUS SMICARDS » dans les CE/CCE ?

Nous exigeons l'ouverture rapide de négociations ! Si vous persistiez dans votre refus, le mouvement pourrait prendre de nouvelles formes, dont vous porteriez l'entière responsabilité, sur la base de nos revendications :

- ➔ **des mesures concrètes pour les bas salaires**
- ➔ **la disparition des coefficients d'embauche inférieurs au SMIC, minimum vital pour qu'enfin chaque salarié bénéficie d'une véritable augmentation**
- ➔ **une discussion immédiate sur l'ensemble de la grille des salaires avec une véritable reconnaissance des compétences et des qualifications,**
- ➔ **la sauvegarde de nos emplois.**